

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 08 Novembre 2018

Présents :

Mmes Pascale CIEPLAK, Nadège DUMAS-MARROUFIN, Isabelle MORIN et Céline BLADIER SIGAUD.
Mrs Jacques LORBLANCHET, Jean-François LESCURE, Olivier FRANCOIS, Philippe FERNANDEZ, Serge JAMMES,
Fabrice MOUNAL, Joël GREZES et Benoit BERGUES

Absents ayant donné procuration :

Odile RUIZ à Pascale CIEPLAK et Michèle ARBITOURER à Jean-François LESCURE.

Conseillère absente : Sandrine COURATIER

Secrétaire de séance : Céline BLADIER SIGAUD

Ordre du jour

- Projet nouvelle Ecole :
 - Achat terrain*
 - Etude de faisabilité*
- Tarif taxe d'Aménagement
- Encaissement chèque GROUPAMA
- Débat sur la zone PLUi-H
- Indemnités des Agents RIFSEEP
- Informations et questions diverses

La séance est ouverte à 20h40

Projet nouvelle Ecole

Achat terrain :

Le conseil Municipal donne son accord pour l'achat du terrain pour un prix de 17.380 euros
Il s'agit d'un terrain qui se situe à côté du terrain de tennis et du stade de foot.
Cette opération se réalisera courant mars 2019.

Etude de faisabilité :

Le Conseil Municipal demande aux communes de Tauriac et Girac de participer aux coûts de l'Etude de faisabilité car cette nouvelle Ecole regrouperait celles du RPI (Puybrun-Tauriac-Girac).
A cette condition, nous lancerons l'Etude de faisabilité.

Tarif taxe d'Aménagement

Pas de modification. Exonération de la taxe sur les abris de jardin (part communale).

Encaissement chèque GROUPAMA

A la suite de la révision des contrats d'assurance, GROUPAMA effectue un remboursement de 39.28€.
Le Conseil Municipal donne son accord pour encaisser ce chèque.

Débat sur la zone PLUi-H

Echange sur les plans avant une réunion prévue le 15 Novembre 2018.

Indemnités agents RIFSEEP

Révision des primes RIFSEEP pour certains agents.

Curage des fossés

Validation du devis réalisé par la société SASUCTP de Saint Michel de Bannières :

- 1197.00 € HT soit 1436.40 € TTC pour 315 m de fossés.

Le curage se fera le 19/11/2018.

Elagage des platanes

9 platanes seront élagués prochainement sur la place du Col + le tilleul situé sur le parvis de la Mairie.

Devis de l'entreprise Pascal Courbet validé pour un montant de 1034.00 € HT soit 1240.80 € TTC.

Validation RPQS 2017

Lecture du rapport sur le prix et la qualité des services eau et assainissement.

Validation par le conseil municipal.

Amendes de police

Le conseil Municipal donne son accord pour une demande de subvention dans le cadre des « Amendes de police » pour la réalisation d'un plateau ralentisseur à l'entrée de Puybrun, côté Bétaille.

Informations et questions diverses

- Organisation de la Cérémonie du 11/11/2018.
- Achat par la société de chasse d'un Algeco qui sera mis dans la zone des ateliers municipaux.
- Subvention donnée aux restos du cœur et aux dons du sang de la part de toutes les communes : 225€ pour Puybrun ; afin de compléter les denrées alimentaires des supermarchés qui diminuent d'année en année ainsi que pour le transport des marchandises de Cahors à Bretenoux.
- Informations données sur les arrêts maladie de nos agents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

